

Qu'est-ce que le PADD ?

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) est le socle politique du PLU. Il exprime la vision de la commune pour les 15 prochaines années.

Il exprime de manière succincte les enjeux du territoire en axes et en orientations générales qui seront ensuite traduites dans le dispositif réglementaire (règlement écrit, zonage et OAP).

Il est le seul document à ne pouvoir être modifié sans révision du PLU.

Son contenu est défini dans le Code de l'urbanisme, il est tenu d'aborder les thématiques suivantes :



AXE 1 Houilles demain, la transition écologique au coeur du projet

- 1.1. **Prioriser la renaturation de la ville** pour son rôle dans la lutte contre le changement climatique et la qualité du cadre de vie
- 1.2. **Préserver et renforcer la couverture végétale existante** sur le domaine public et les propriétés privées
- 1.3. **Réduire la vulnérabilité de Houilles face aux aléas climatiques**, et notamment aux inondations
- 1.4. **Promouvoir une performance énergétique et environnementale optimale** des bâtiments existants et des constructions à venir
- 1.5. **Promouvoir les modes actifs** contribuant à limiter les émissions de gaz à effet de serre et à améliorer la qualité de l'air



AXE 2 Houilles demain, le cadre de vie valorisé



- 2.1. **Préserver les quartiers pavillonnaires**, leurs identités urbaines et leurs environnements
- 2.2. **Préserver et mettre en valeur les éléments de patrimoine bâti** qui caractérisent l'identité de Houilles
- 2.3. **Maîtriser le développement** en privilégiant une requalification qualitative et ciblée sur les secteurs urbains déqualifiés.
- 2.4. **Permettre l'évolution de secteurs d'activités vers de nouvelles fonctionnalités** tout en y conservant une vocation économique

AXE 3 Houilles demain, la vie quotidienne facilitée

- 3.1. **Conforter l'attractivité du centre-ville et les polarités de quartiers existantes**
- 3.2. **Assurer la pérennité de l'offre en équipements publics** et anticiper les besoins de la population
- 3.3. **Apaiser les circulations** en repensant le partage de l'espace public
- 3.4. **Développer l'offre en transports de proximité** dans les secteurs éloignés de la gare
- 3.5. **Développer les connexions douces entre les quartiers résidentiels, le centre-ville et la gare** pour limiter les nuisances et améliorer le cadre de vie
- 3.5. **Poursuivre l'amélioration et l'entretien des réseaux**

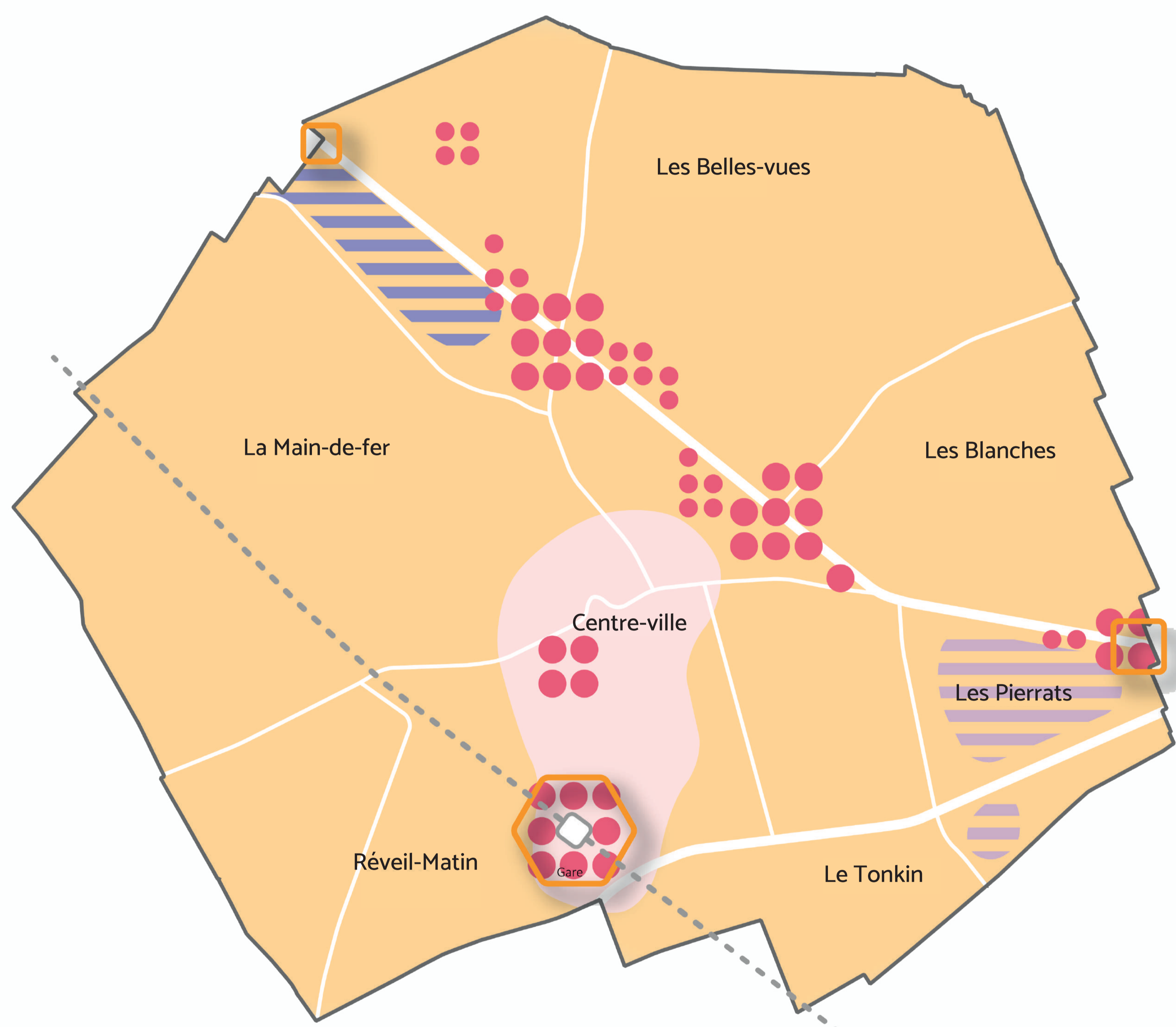


AXE 1 Houilles demain, la transition écologique au coeur du projet



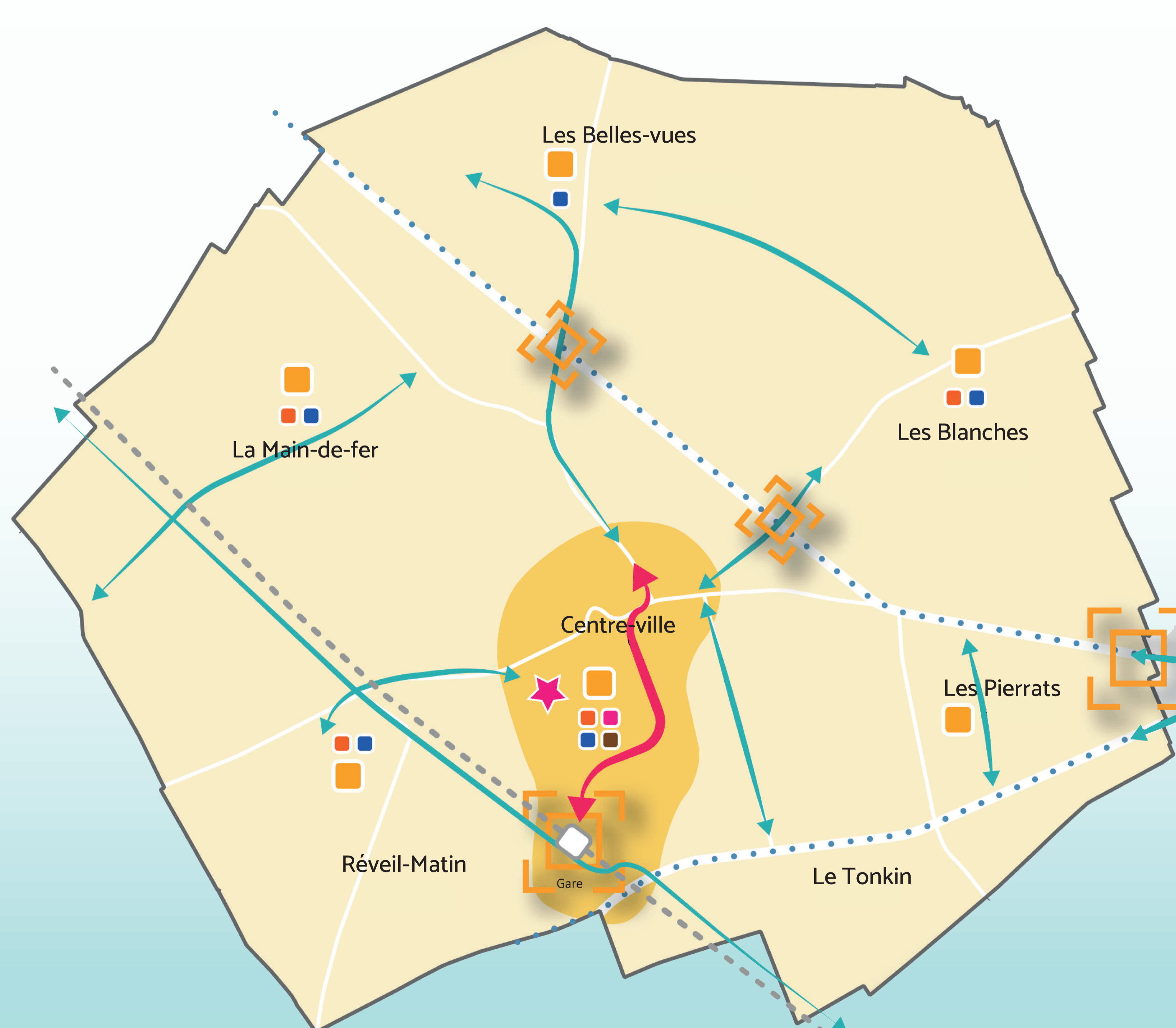
- Assurer la protection des éléments de la trame verte, supports de biodiversité et leurs continuités (parcs et jardins, alignements d'arbres et arbres remarquables, espaces paysagers des grandes résidences, etc.)
- Privilégier des méthodes de gestion durables pour renforcer la biodiversité au sein des espaces verts publics existants
- Requalifier le parc Charles de Gaulle
- Aménager de nouveaux espaces verts dans chaque quartier pour donner un accès à tous à la nature, notamment en revalorisant des espaces en friche
- Adapter les règles d'urbanisme vers une meilleure prise en compte des inondations pour limiter l'exposition au risque dans les secteurs concernés
- Aérer les abords des boulevards et favoriser des espaces de respiration végétalisés en limitant les fronts bâtis continus le long de la voie
- Intégrer le risque lié à la présence de cavités souterraines
- Créer une liaison verte entre la gare et le parc Charles de Gaulle
- Favoriser une revalorisation paysagère des abords des voies ferrées

AXE 2 Houilles demain, le cadre de vie valorisé



- Préserver les quartiers pavillonnaires, leurs identités urbaines et leurs environnements
- Conforter la mixité fonctionnelle et sociale du centre-ville en permettant son renouvellement dans le respect des formes urbaines actuelles
- Permettre le renouvellement urbain des secteurs déqualifiés (friches, abords des Boulevards Henri Barbusse et Emile Zola, abords de la gare) en intégrant plus de mixité des fonctions urbaines
- Accompagner la mutation progressive de la zone d'activités La Vaudoire en espace mixte habitat et activités économiques pour y intégrer une mixité des fonctions urbaines
- Conserver de l'artisanat et du commerce dans le quartier Les Pierrats, qui soit compatible avec le caractère résidentiel du quartier
- Améliorer la qualité des entrées de ville
- Valoriser l'entrée de ville depuis la gare, notamment via une requalification des espaces en friche situés à proximité

AXE 3 Houilles demain, la vie quotidienne facilitée



- Mettre en œuvre une politique globale de mobilités afin d'améliorer en priorité la sécurité, la fluidité et le stationnement, favoriser les modes de déplacements actifs (marches, vélos) et poursuivre le réseau de pistes cyclables, en liaison avec les communes avoisinantes
- Développer des liaisons douces inter quartiers et faciliter les franchissements pour améliorer l'accessibilité vers les pôles de vie et d'emplois (Centre-ville, Gare, tramway, future passerelle Eole)
- Conforter l'attractivité du centre-ville, améliorer la qualité de ses commerces, de ses espaces publics (place Michelet, place du 14 Juillet...)
- Maintenir voire développer l'ensemble des polarités commerciales de proximité (localisation indicative)
- Renforcer la structure commerciale du centre-ville autour d'un axe gare / église lisible et apaisé
- Favoriser l'émergence de petites polarités de quartier en privilégiant la mixité fonctionnelle dans la programmation des projets et en aménageant de nouveaux espaces publics
- Permettre le renouvellement urbain du secteur du « Dôme »
- Lutter contre toutes les nuisances (sonores, pollutions atmosphériques...) en apaisant les circulations sur les grands axes

- Assurer la pérennité de l'offre en équipements publics et anticiper les besoins de la population
- polarité d'équipements administratifs
 - polarité d'équipements culturels.
 - polarité d'équipements sportifs
 - polarité d'équipements scolaires

